



COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 17 Février 2009.

L'an deux mil neuf, le dix sept Février, le Conseil communautaire s'est réuni, à la salle polyvalente de la commune de LE POUT, sur convocation du 9 Février 2009, sous la présidence de Bernard LE GOREC, Président.

PRESENTS : **BARON** : Emmanuel LE BLOND DU PLOUY. Paul GARZARO. Manuel ALONSO. **BLESIGNAC** : Jean-François THILLET ; André FAURE. **CREON** : Florence OVEJERO. Pierre GREIL. Jean SAMENAYRE. Jean-Marie RAMBAUD. Angélique RODRIGUEZ. Cathy LE GENTIL. **CROIGNON** : Frédéric COUSO. Laurence GUILIANI. **CURSAN** : Jean-Pierre SEURIN. Dominique RONDET. **HAUX** Bernard LE GOREC. Jacques PERCHERON. **LA SAUVE MAJEURE** Alain TERRAZA. Dany CREPEAUX. Jacques BORDE. Annie BRAGATTO. **LE POUT** : Marcel COURBERES. Michel NADAUD. **LIGNAN DE BORDEAUX** : Françoise GUIMON. Jean-michel BEGEY. **LOUPES** : Michel GAUTIER . Chantal DESSENT. **MADIRAC** : Michèle BOUTANT ; Jean-Michel PASZAK. **SADIRAC** : Jacky VERDIER ; Jean-Louis MOLL ; Alain STIVAL . Patrick GOMEZ. Jean-Louis PREBOT . Laurent GUIGNES. Isabelle LAFON. **ST GENES DE LOMBAUD** : Jean-Michel DOUENCE. Jean-Claude JABIOL. **SAINT LEON** : Nicolas TARBES. Christine CHARPENTIER.

EXCUSES : **CREON** : Pierre GACHET. Pierre HUGUET.

ABSENT : **LIGNAN DE BX** : Jean-Paul LESTONNAT.

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.T. le Conseil communautaire a désigné Monsieur **Michel NADAUD** - délégué communautaire de la commune de LE POUT.

INVITEE : Madame Véronique LHERT – Directrice du S.E.M.O.C.T.OM.

Lecture du précédent compte-rendu, voté à l'unanimité, Monsieur le Président ouvre la séance à vingt heures.

1° - **INTERVENTION DU SEMOCTOM** - Présentation de la collecte sélective en porte à porte.

2° - ACOMPTES DE SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2009.

D/ 005/02/2009.

Vu les conventions triennales d'objectifs signées entre la Communauté de Communes et les associations, avec la possibilité de révision annuelle par avenant motivé,

Vu le courrier de la Communauté de Communes du Créonnais en date du 16 Janvier 2009 informant les différentes associations bénéficiant d'une subvention annuelle supérieure à 5 000 €, de la mise en place à compter du 1^{er} janvier 2009, d'un versement mensuel, (en lieu et place d'un versement pluri mensuel),

Vu la date du vote du Budget 2009 fixée le 31 Mars 2009,

Vu que les versements des 3 premiers mois de l'année N, sur la base de 12^{ème} de l'année N-1, sont considérés comme des acomptes,

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du Conseil communautaire de verser par anticipation, une somme correspondante à un acompte prorata temporis basé sur la subvention de l'année 2008 (N-1) et ce, jusqu'au vote du Budget 2009 (année N) , aux associations suivantes :

- La Ribambule
- Loisirs Jeunes en Créonnais
- Kaleidoscope
- Solidarité en Créonnais
- Océan
- Office du Tourisme en Créonnais
- Créon Football Créonnais
- Handball Créonnais
- US RUGBY Sadiracais
- Musique en Créonnais

Les membres des bureaux d'associations précitées, qui quittent la salle, ne participent pas au vote sont :

Jean-Louis MOLL - association Loisirs jeunes en Créonnais

Jean SAMENAYRE - Association Solidarité en Créonnais

Frédéric COUSSO – Association Solidarité en Créonnais

Michel NADAUD – Office du Tourisme en Créonnais

Jacques BORDE – Football Club du Créonnais

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés selon le vote :

Pour : 35 -

- **Décident** que sur justificatifs d'une situation particulière, une autre répartition que celle par 12^{ème} évoquée dans les visas, pourra être abondée,
- **Acceptent** le versement des acomptes aux associations ci-dessus énumérées sur la base de 50% maximum de la subvention allouée en 2008.
- **Autorisent** Monsieur le Président à modifier pour chaque association, la convention d'objectif – article 12- par avenant précisant les versements mensuels correspondants.

3° - SUBVENTION 2009 VERSEE AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE – C.I.A.S.

D/ 006/02/2009.

Vu la création d'un Budget C.I.A.S. par délibération n° 072/10/2008 du 21 Octobre 2008,

Vu les compétences du C.I.A.S. et les besoins financiers nécessaires pour les mener à bien,

Vu la présentation du projet de Budget 2009 du C.I.A.S.

Vu la date du vote du Budget de la Communauté de Communes du Créonnais , fixée le 31 Mars 2009,

Les membres du Bureau du C.I.A.S. quittent l'assemblée et ne participent pas au vote.

Dany CREPEAUX Vice-présidente

Patrick GOMEZ Vice-président

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés, (détail du vote)

- Décident d'allouer par anticipation au vote du Budget de la Communauté de Communes du Créonnais, une subvention de fonctionnement au C.I.A.S. d'un montant de **113 595 €**.

Cette dépense sera ultérieurement imputée à l'article 65762 du Budget 2009 de la Communauté de Communes.

Cette anticipation permet de procéder au vote du budget (C.D.C.) postérieurement à celui du C.I.A.S.

4° - CREATION PAR ANTICIPATION D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

OPERATION N° 28 – PORTAIL INTERNET CITOYEN.

D/007/02/2009.

Vu la mise en concurrence réalisée pour la réalisation d'un portail Internet citoyen,

Vu l'analyse des offres en cours,

Compte-tenu que ce projet devra démarrer avant le vote du Budget 2009,

Après en avoir délibéré, les membres communautaires présents ou représentés, à l'unanimité,

- Décident la création anticipée du programme d'investissement

« Portail Internet citoyen » - Opération n° 28

- Acceptent d'inscrire la somme de 15 000 € à l'article 205 du Budget 2009.

5° - MOTION POUR LA DEFENSE DES DEPARTEMENTS.

Monsieur le Président rappelle que toutes les mairies ont été destinataires d'une lettre ouverte du Conseil Général de la Gironde faisant état d'une menace de suppression des départements.

L'ensemble des délégués communautaires fait part de son soutien auprès du Conseil Général de la Gironde, Collectivité locale indispensable à la proximité et la qualité de support aux communes rurales.

6° - MOTION POUR LE MAINTIEN DES R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté)

Monsieur le Président rappelle que toutes les mairies ont été destinataires d'une lettre ouverte du Personnel du R.A.S.E.D de CREON sollicitant le soutien des élus pour le maintien de ce service, indispensable à la bonne scolarité des enfants en difficulté.

Cette motion est votée à l'unanimité, sauf trois personnes qui s'abstiennent à la signature de cette motion :

Madame Chantal DESSENT – Monsieur Jean-Michel DOUENCE – Madame Dominique RONDET

7° - DEVELOPPEMENT DURABLE – AGENDA 21.

Monsieur Jean-Michel BEGEY vice-président en charge du Développement durable et les relations avec le PAYS fait un compte-rendu des deux réunions publiques qui se sont tenues à LIGNAN de BORDEAUX le 12 Février 2009 et à CREON le 14 Février 2009.

Ces réunions ont permis à une centaine de personnes d'informer les citoyens, recueillir les avis de la population et favoriser l'implication des habitants dans la démarche.

Une première analyse des questionnaires remis (72) fait ressortir les items les plus cités :

- I.10 - Energie, eau, déchets (34 citations)
- I.9 - Conservation, biodiversité (29 citations)
- I.6 - Développement économique & Emploi (25 citations)

Les priorités à envisager :

- I.6 - Développement économique & Emploi (14 citations)
- I.2 – La santé (13 citations)
- I.10 – Energie, eau, déchets (12 citations)

Ces sujets seront abordés lors du comité de suivi dont 15 personnes se sont déjà inscrites.

La démarche s'inscrit dans l'élaboration d'un Agenda 21.

8° - PAYS CŒUR ENTRE DEUX MERS.

8.1 – OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT et du COMMERCE.

Monsieur Jean-Michel BEGEY informe les conseillers communautaires présents du lancement d'une opération d'aide aux artisans et commerçants (O.C.M.) dans le but de soutenir l'effort d'investissement de très petites entreprises sur le territoire du Cœur Entre Deux Mers.

Un questionnaire a été adressé à chaque mairie afin de recenser toutes les entreprises ayant un projet d'investissement.

Il est prévu la mise en place d'une réunion d'information pour les artisans et les commerçants du territoire communautaire.

8.2 – LETTRÉ OUVERTE AUX ELUS SUR LE DEVENIR DES PAYS.

Monsieur le Président propose d'adresser cette lettre à tous les maires afin que la Communauté d Communes du Créonnais se positionne éventuellement lors du prochain Conseil du mois de Mars 2009.

9° - ASSOCIATIONS EN DELEGATION SERVICE PUBLIC C.A.F. DE LA GIRONDE.

Madame Dany CREPEAUX, vice-présidente chargée de la solidarité et du social précise que les budgets prévisionnels des 4 associations en délégation service public (La Ribambule, Loisirs Jeunes en Créonnais, Kaleidoscope et Solidarité en Créonnais) sont à l'étude.

10° - HEBERGEMENT D'URGENCE.

Madame Dany CREPEAUX précise qu'une commune se voit confronter à une famille qui vient de perdre leur domicile par incendie. Il y a lieu de reloger cette famille avec 4 enfants au plus tôt.

Madame CREPEAUX rappelle qu'une ligne budgétaire est prévue au Budget C.I.A.S. 2009 .

Une convention entre le Centre intercommunal d'Action Social (C.I.A.S.) et les C.C.A.S. est en cours d'étude pour fixer les modalités de remboursement des frais d'hébergement, dont tout ou partie pourrait être pris en charge par les C.C.A.S , sous forme de subvention.

11° - VIE ASSOCIATIVE.

Monsieur Jean-François THILLET vice-président en charge de la vie associative, précise que la commission de travail a étudié les différentes demandes de subventions des associations culturelles et sportives d'intérêt communautaire.

Les besoins financiers de chacune des associations, n'appellent pas de véritable commentaire en première analyse.

12° - COMMUNICATION

12.1 – COMMUNICATION.

Monsieur Nicolas TARBES vice-président en charge de la communication et des T.I.C. précise que trois entreprises ont répondu favorablement à la consultation concernant la création d'un portail Internet. Une analyse approfondie est en cours. L'objectif est une mise en place du site avant l'été 2009.

12.2 – GIRONDE NUMERIQUE.

Monsieur Nicolas TARBES précise simplement qu'une réunion syndicale est prévue le 3 Mars 2009. Un compte-rendu sera fait lors du prochain Conseil.

12.3 – MATERIEL INFORMATIQUE REFORME.

Monsieur le Président précise que suite au remplacement du parc informatique de la Communauté de Communes, deux appareils complets sont mis à disposition d'associations à titre gratuit.

A ce jour, trois demandes ont été réceptionnées. Une décision sera prise en fin Février (date limite de réception des demandes).

12.4 – LES « P'TITS DEJ ».

AVEC LA PARTICIPATION DU PAYS CŒUR ENTRE DEUX MERS – LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DES MAIRIES.

Monsieur Nicolas TARBES informe les conseillers que cette réunion a rencontré un vif succès auprès des secrétaires de mairie du territoire et a permis de mieux comprendre les actions du Pays Cœur Entre Deux Mers et les compétences de la Communauté de Communes du Créonnais qui sont des partenaires complémentaires aux communes.

L'intervention du Trésorier de CREON accompagné de son personnel, a été également très utile concernant l'application HELIOS.

Monsieur TARBES précise que, sur la demande des secrétaires de mairie, deux autres rencontres sur l'année sont prévues. L'ordre du jour sera en fonction des sujets sollicités.

13° - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – PATRIMOINE

13.1 - SIGNALÉTIQUE – GROUPEMENT D'ACHAT.

Monsieur Jacky VERDIER, vice-président chargé du Développement économique, touristique et du patrimoine précise que la consultation des bureaux d'études a permis de retenir la Sarl GEO FONCIER. Une réunion du comité de pilotage le 26 Février 2009 permettra d'aborder la présentation de ce cabinet, la méthode et les plannings des réunions, la réactualisation des normes juridiques, le point du plan de financement et l'impact sur les budgets 2009.

D'ores et déjà, Monsieur VERDIER informe les délégués communautaires que la quote-part de l'autofinancement à la charge de la Communauté de Communes du Créonnais serait de 8 600 € environ pour 2009.

14° - TAXE DE SEJOUR.

Monsieur VERDIER fait un compte-rendu de la réunion organisée avec les différentes Communautés de Communes concernées (14 C.D.C. soit 135 communes) et l'ensemble des hébergeurs du territoire couvert par l'O.T.E.M.

Un vote fait ressortir que 84% des hébergeurs sont « Pour » la taxe de séjour, 14% « Contre » et 2% d'« abstention ». La décision devra être prise pour une application prévue au 1^{er} Juillet 2009.

15° - EAU. ASSAINISSEMENT. DECHETS & VOIRIE.

Monsieur Jean-Pierre SEURIN vice-président chargé de la gestion des déchets informe les conseillers qu'une réunion du comité de pilotage local de la zone 3 « Est et Sud Gironde » est fixée le Jeudi 26 Février 2009 pour la recherche de sites potentiels d'implantation d'équipements de traitement et de stockage prévus par le Plan de gestion des déchets ménagers de la Gironde.

16° - DIVERS :

TELE CANAL CREON.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean SAMENAYRE délégué communautaire de la commune de CREON chargé du site www.telecanalcreon.fr.

Il précise que ce site remporte un vif succès, mais que seuls une quinzaine de bénévoles restent actifs à la création de reportages.

Le but reste malgré tout que les différentes associations communautaires s'impliquent au développement de ce site pour faire passer des informations, reportages etc ...

REUNIONS COMMUNAUTAIRES DU MOIS DE MARS 2009.

Monsieur le Président rappelle les différentes réunions fixées au mois de Mars 2009 :

Le 3 Mars 2009	Bureau communautaire	20 h Lignan de Bordeaux
Le 10 Mars 2009	Débat Orientations Budgétaires	20 H Lignan de Bordeaux
Le 31 Mars 2009	Vote du Budget Unique 2009	20 h Lignan de Bordeaux

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à vingt deux heures.